

# FORMATION À LA TECHNIQUE DE CONDUITE DE L'ENTRETIEN ANNUEL D'ÉVALUATION



## PROGRAMME DE FORMATION

### **Public cible :**

Responsable RH, responsable de service, managers  
5 à 10 personnes maximum



### **Modalités et Délais d'accès :**

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation



### **Pré-requis :**

Aucun prérequis demandé, cette formation est accessible à toutes personnes devant réaliser des entretiens.



### **Durée :**

7h - 1 jour



Châlons en Champagne,  
Reims,  
Charleville-Mézières,  
Troyes,  
Chaumont,  
Saint-Dizier.



Inter-entreprise :  
350€ HT / personne



Intra-entreprise : nous contacter à  
[commercial@almea-formations.fr](mailto:commercial@almea-formations.fr)

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

**A l'issue de la formation chacun des participants devra être capable de :**

- Connaître et appliquer le cadre et les conditions de la mise en place des entretiens annuels d'évaluation
- Comprendre et réaliser la trame d'entretien
- Conduire l'entretien annuels d'évaluation
- Définir des objectifs SMART
- Connaître les avantages de l'entretien annuel d'évaluation

### **MÉTHODES MOBILISÉES :**

- Apports théoriques et méthodologiques, éclairés des expériences du formateur et des participants
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires (ressources documentaires)
- Entrainement, jeux de rôles
- Questions - réponses
- Formation en présentiel

### **MOYENS D'EVALUATION DES ACQUIS :**

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques.

### **ACCESSIBILITÉ PSH :**

Nos actions de formation, ainsi que l'accès à nos locaux sont adaptables et accessibles pour les personnes en situation de handicap.

L'accessibilité au PSH est identifiée en amont puis mise en place avant le démarrage de l'action.

Nos consultants s'appuient sur notre "Guide Handicap et formation".

Ce guide nous permet d'étudier les différentes situations de handicap et de trouver des outils et moyens pédagogiques adaptés afin de permettre aux personnes concernées de suivre nos prestations/formations dans les meilleures conditions. Lorsque cela s'avère impossible, nous orienterons les concernés vers des organismes appropriés.

## PROGRAMME DE FORMATION :

- **Cadre et conditions de la mise en place des entretiens annuels d'évaluation :**

- > Cadre législatif
- > Intégration dans les pratiques de management
- > Différencier les différents entretiens notamment les entretiens professionnels et les entretiens Annuels

- **Comprendre et réaliser une trame d'entretien :**

- > Définir un objectif pour adapter le contenu de la trame (de l'objectif collectif à l'objectif individuel)
- > Les « Objectifs SMART » : outil pour définir des objectifs « efficaces »
- > Définir les niveaux et intitulés d'évaluation

- **Conduite de l'entretien annuel :**

- > Les étapes de réalisation
- > Les techniques d'entretien : comprendre les modes de communication et leur impact ; comprendre les différentes individualités ; comprendre et gérer un conflit ; savoir fédérer et motiver
- > Utiliser le support et l'entretien dans une démarche de gestion des talents

- **Les avantages des entretiens annuels d'évaluation :**

- > Des leviers pour les managers
- > Des outils de gestion des carrières
- > Un regard sur ses pratiques managériales, l'organisation intra et inter services

- **Questions – Réponses – Mise en situation**

## VALIDATION :

Certificat de réalisation.